



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

2538

DREAL PICARDIE
13 FEV. 2017

SPRI
14 FEV. 2017

Amiens, le 9 février 2017

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Le préfet de la Somme, donne acte à la société Cristal Union de sa déclaration, formulée par courrier du 7 avril 2016, de reprise de la sucrerie de betteraves exploitée précédemment par la société Vermandoise Industries sur le territoire de la commune de VILLERS-FAUCON.

Pour le Préfet et par délégation,
l'attachée, cheffe de bureau,

Brigitte LEGRAND

Copie adressée :

- à Madame le maire de VILLERS-FAUCON
- s/c de Madame la sous-préfète de l'arrondissement de PERONNE
- au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France